

Tableau 29 : Indice de risque (substances à effets cancérogènes) - Plaine - Après redéveloppement - Population utilisatrice

Substance d'intérêt	Inhalation		Ingestion		Contact cutané ¹		Indice de risque ² $e = [(a \times b) + (c \times d)] / 1E^{-06}$
	Coefficient de cancérogénicité (mg/kg/d) ⁻¹ a	Dose moyenne à vie (mg/kg/d) b	Coefficient de cancérogénicité (mg/kg/d) ⁻¹ a	Dose moyenne à vie (mg/kg/d) b	Coefficient de cancérogénicité (mg/kg/d) ⁻¹ a	Dose moyenne à vie (mg/kg/d) b	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
Benzo(a)pyrène	3,9E+00	1,4E-11	1,2E+01	1,9E-09	aucun	1,3E-14	0,02
Benzo(b)fluoranthène	3,9E-01	3,5E-11	1,2E+00	1,9E-09	aucun	4,0E-14	< 0,01
Dibenzo(a,h)anthracène	4,2E+00	2,7E-11	4,1E+00	6,3E-10	aucun	9,7E-15	< 0,01
Métaux et inorganiques							
Arsenic	1,5E+01	7,4E-09	1,5E+00	7,8E-08	aucun	1,1E-14	0,23
Chrome (VI)	4,2E+01	1,2E-09	aucun	1,2E-08	aucun	8,3E-16	0,05
Plomb	4,2E-02	3,2E-09	8,5E-03	4,8E-07	aucun	3,2E-15	< 0,01

Notes

1 : La dose moyenne à vie pour le contact cutané correspond à une dose absorbée et n'est pas considérée pour la caractérisation du risque.

2 : L'indice de risque est basé sur un risque acceptable de 1E-06.